

Parents, attention en cette rentrée !

Le 12 Septembre 2017

Votre enfant retourne à l'école. S'il est indiscipliné ou rêveur, un psychologue scolaire - ou même un enseignant – peut vous dire que votre enfant souffre de « **T.D.A.H.** » : « Trouble déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité ».

Sachez-le : ce diagnostic n'est reconnu par aucune des classifications françaises des problèmes de l'enfance : ni la CIM10, ni la C.F.T.M.E.A.

Quant à la *Haute autorité de la santé* (HAS) elle a recommandé ce diagnostic en passant par-dessus la tête des experts français, et elle s'appuie sur une classification américaine : le « DSM 5 ». Ce "diagnostic" a été inventé sur mesure après la découverte de la Ritaline : il permet d'ouvrir un marché lucratif à l'industrie pharmaceutique. Aux USA, une multitude d'enfants prennent cette amphétamine, et cela bien plus qu'en France, où la plupart des pédopsychiatres ont une formation psychanalytique. Selon les *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) aux USA : ... « environ 11% des enfants 4-17 ans (6,4 millions) ont été diagnostiqués TDAH à partir de 2011. »

Nous représentons 5000 professionnels de la santé mentale avec le soutien de quatorze associations de professionnels, et nous nous élevons contre ce diagnostic TDAH, non fondé scientifiquement, dangereux et récusé par nombre d'experts internationaux. Selon Jerome Kagan, professeur à Havard : « le TDAH n'est pas une pathologie, mais une

invention » ... « 90% des 5,4 millions d'enfants sous Ritaline aux USA n'ont aucun métabolisme anormal » ... « certains médecins sont payés pour « la promotion de ces médicaments »... « C'est une pratique immorale et corruptrice. ». En France, le **Dr Landman** a montré que le TDAH n'a aucune cause biologique identifiable, ses symptômes ne sont pas spécifiques et sans marqueurs biologiques, aucune hypothèse neurobiologique n'a été démontrée.

Ce diagnostic est basé sur l'observation superficielle de comportements. **Il recouvre aussi bien des problèmes sérieux, que des difficultés passagères. Et surtout, il ne fait pas de distinction entre psychose et névrose. De sorte qu'avec ce seul diagnostic, les médecins vont prescrire de la Ritaline aussi bien pour des problèmes graves que pour des difficultés occasionnelles et légères.** La Ritaline est classée en France comme un stupéfiant.

Cette amphétamine ne guérit jamais. Elle permet parfois de surmonter des difficultés momentanées, mais elle a des effets secondaires négatifs, tel que l'accoutumance aux drogues, ou un état dépressif. De nombreux adolescents drogués ont pris de la Ritaline dans leur enfance. Dans un faible pourcentage, cette médication se justifie. Mais comme tous les enfants sont mis dans le même sac par le diagnostic TDAH, ils peuvent tous être médicamentés indûment. Le danger est d'autant plus sérieux que ce diagnostic risque également d'orienter ces enfants vers des voies de garage à l'école, et de grever leur avenir.

Après des années de mise en garde par des experts reconnus, il faut s'élever avec plus de force que jamais contre ce diagnostic. Le 29

septembre prochain, une conférence va se tenir à l'université de Nanterre en faveur du TDAH, sous le Haut patronage de Monsieur Macron et de la ministre de la santé Madame Buzyn. Le **professeur G. Pommier**, président de l'**APLP** (*Association pour la Psychanalyse*), a demandé à intervenir dans ce débat. Aucune réponse ne lui a été faite. Il n'y aura aucun débat sur un diagnostic encore sans preuves. C'est une pensée unique. L'organisatrice, Madame Gétin n'est pas enseignante ni chercheuse à Nanterre ou ailleurs. Elle n'a aucune formation de clinicienne. Elle préside une association en faveur du TDAH, subventionnée par quatre laboratoires pharmaceutiques : Mensia technologies, Shire, H.A.C. Pharma, NLS Pharma. La ministre de la santé, Madame Buzyn, est l'ancienne directrice de la HAS et elle a également été en rapport avec les laboratoires. Cette « Haute Autorité » a refusé la participation d'experts psychanalystes à ses travaux.

Si les avis des experts français de la CIM 10 et de la CFTEMA ne suffisent pas à la Haute Autorité de la Santé, et si elle préfère s'aligner sur le DSM 5 américain, inféodé aux industries pharmaceutiques, faut-il exiger la création d'une commission scientifique indépendante, où pourront enfin participer les experts psychanalystes ? Leurs idées et leurs pratiques ont fait leurs preuves depuis plus d'un siècle, tandis qu'aucune théorie - qu'elle soit génétique, neuroscientifique, ou comportementale - n'a jusqu'aujourd'hui donné ses preuves.

Les décideurs politiques paraissent insensibles aux arguments scientifiques, ou simplement humains - ou même financiers, puisque ce que nous défendons coûterait beaucoup moins cher à la sécurité sociale que l'orientation pharmacologique et organiciste actuelle. Ils ne sont sensibles qu'aux mouvements

de l'opinion. Personne ne prendra cette responsabilité à notre place. **Si la cause des enfants vous importe, vous pouvez diffuser et partager cette lettre.**

Vous pouvez adresser un mail à Madame Gétin (presidente@tdah-france.fr) ou à Madame Buzyn (<http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/ecrire-a-la-ministre>) en reprenant cette lettre, ou en donnant votre sentiment. Vous pouvez également signer la pétition : <https://www.change.org/p/lettre-au-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-pour-la-psychanalyse>.

Et enfin, vous pouvez nous écrire à l'adresse aplpsychanalyse@gmail.com pour nous faire savoir si vous seriez disponibles pour cette journée du 29 septembre, afin d'organiser un événement visible pour les médias, par exemple à Nanterre.

Pour la *Fondation Européenne pour la Psychanalyse*,
Gorana Bulat-Manenti
Elsa Godart
Gérard Pommier

Copyright © 2017 Fondation Européenne pour la Psychanalyse, All rights reserved.
Voici la newsletter de la Fondation Européenne pour la Psychanalyse.

Our mailing address is:
Fondation Européenne pour la Psychanalyse
[13 rue Monge](#)
[Paris 75005](#)
[France](#)

